



PLAN CANICULE 2019

UNE ACTION QUI VA AU-DELA

Le Centre Communal d'Action Sociale de Québriac a souhaité mettre en place, sur la commune son premier dispositif Plan Canicule. Il permet ainsi aux personnes âgées, en situation de handicap, isolées ou de santé fragile, de s'inscrire, **sur la base du volontariat**, sur un registre confidentiel, tenu par l'élue en charge de l'action sociale. En cas de déclenchement du plan d'alerte et d'urgence par le Préfet, les services de secours peuvent intervenir auprès des personnes ainsi repérées.

Avec cet outil en main, le CCAS a considéré que le dispositif canicule est l'occasion de mettre en place une solidarité au-delà des obligations légales. Le rôle du CCAS ne peut pas se limiter à la constitution du registre mais doit aller au-delà, vers le repérage et l'aide aux personnes fragiles.

C'est à ce titre que le groupe de travail (élus, habitants) propose, dans un premier temps, de contacter les personnes inscrites afin de s'assurer de leur bien-être. En accord avec la personne, des visites de convivialité pourront être organisées, notamment pour les personnes souffrant de solitude.

Pour bénéficier du dispositif, il est nécessaire de s'inscrire (fiches d'inscription distribuées avec la feuille communale en Avril dernier, à disposition à l'accueil de la Mairie ou sur le site de la commune).

Pour tout besoin d'aide ou de renseignements complémentaires, le CCAS reste à votre disposition. Contact de la Mairie : 02 99 68 03 52.